



CONFÉRENCE DES ANIF DE LA CEMAC

NOTES DE PRESSE

Le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme sont des sujets de portée mondiale, en raison des effets néfastes qui en découlent sur les systèmes économiques et financiers, et sur la sécurité et la stabilité des États.

Voilà ce qui a conduit les Etats d'Afrique Centrale à mettre en place, les instruments destinés à faire face à ces menaces. On les appelle Agences Nationales d'Investigation Financière, en sigle ANIF.

Elles sont créées dans le but de suivre, analyser, prévenir et signaler aux autorités compétentes, tout système tendant vers le blanchiment des capitaux et/ou le financement du terrorisme.

La présente cérémonie s'inscrit dans le cadre de la 5ème conférence annuelle des Agences d'Investigation Financière des Etats-membres de la CEMAC (Cameroun, RCA, Gabon, Guinée Equatoriale, Tchad, Congo) élargie à la République Démocratique du Congo, ici représentée par sa Cellule de Nationale de Renseignement Financier (CENAREF).

Placée sous le thème : **COOPÉRATION EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME**, cette 5ème session de la conférence des ANIF/CAC vise entre autres à :

- Développer la capacité de chaque Etat-membre, à lutter efficacement contre le terrorisme;
- Améliorer le cadre d'échanges d'informations;
- Renforcer la coopération sous régionale.

Ce qui permettrait à coup sûr d'anticiper et de prévenir contre toute action terroriste dans les Etats concernés, qui ne doivent pas servir de base arrière à ces organisations criminelles et anarchiques.

Un seul discours est signalé à l'ouverture de ces assises, celui du conseiller aux institutions financières, à la monnaie et à la dette du Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public, monsieur Armel MBOULOUKOUÉ, en lieu et place du Ministre, empêché.

En vue d'aider l'ANIF à avoir l'œil sur les opérations financières dans notre pays (pour signaler toutes celles qui s'avèrent suspectes), toutes les institutions bancaires du Congo prennent aussi part à ces assises.

Fait à Brazzaville, le 02 Mars 2017.